

Paris, le 15 juin 2018

Communiqué de presse

Du 25 au 29 juin, une soixantaine de jeunes en conflit avec la loi participeront au Trophée Sport Aventure (TSA), évènement national organisé par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) au cœur des montagnes du Mercantour à Valdeblore (06).



Utiliser la compétition sportive comme média éducatif

Organisé par la protection judiciaire de la jeunesse et l'Association accompagnement lieu d'accueil, le Trophée Sport Aventure réunit des adolescents pris en charge par la PJJ autour **d'activités de pleine nature** telles que le canyoning, la randonnée, la via ferrata, l'escalade, la spéléologie, etc.

22 équipes
de jeunes PJJ

5 jours
d'épreuves

25 activités
et ateliers

Cette manifestation est l'occasion, pour des jeunes en difficulté de **se confronter à l'effort physique** dans un milieu naturel et parfois hostile.

Parce qu'elle suscite des émotions fortes, cette aventure amène les participants à développer des valeurs essentielles et indispensables à la construction de l'individu et du citoyen telles que la **solidarité, le partage, la tolérance ou le respect de l'environnement**. Au cœur de la montagne, les jeunes apprennent aussi à se dépasser et à surmonter leur appréhension.

Une aventure permettant de déconstruire certaines représentations

Pompiers, CRS et gendarmes apportent leur concours à l'évènement afin de garantir la sécurité des jeunes. Cela permet aux éducateurs de déconstruire certains clichés avec les jeunes, de faire évoluer leurs perceptions en déséquilibrant leurs codes et leurs opinions. Le but étant de les amener vers **un équilibre nouveau**, d'où le thème de cette année : « Des équilibres ».

Dans l'objectif d'une insertion durable, les éducateurs de la PJJ travaillent, tout au long de l'année, sur ces aspects avec les jeunes dans le cadre de leur suivi judiciaire.



Retrouvez le Trophée Sport Aventure (TSA) en vidéo [ici](#) !

Les journalistes devront impérativement respecter l'anonymat physique et patronymique de tous les mineurs. Il ne sera en aucun cas possible de diffuser d'informations permettant de les identifier malgré les autorisations parentales que les équipes éducatives auront pris soin de faire signer.

Contacts presse :

Delphine Holstein | delphine.holstein@justice.gouv.fr | 01 70 22 78 75 – 06 07 33 37 70 (presse nationale)
Louisa Erraiss | louisa.erraiss@justice.fr | 04 96 20 63 40 – 07 70 37 84 98 (presse régionale)